

Cours destiné aux formateur-trice-s en entreprise

« 6^{ème} JOUR » ASE VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

DESCRIPTION	En complément aux 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires dispensés par le Service de la formation (SFO) de la RCJU aux formateur-trice-s en entreprise (FEE) et/ou praticien-ne-s formateur-trice-s (PF), l'OrTra jurassienne santé-social a la compétence d'organiser une journée supplémentaire spécifique (6 ^{ème} jour) ciblée sur la formation ASE. Le cours vise à permettre l'appropriation des outils d'accompagnement, notamment du classeur de formation, ainsi qu'à transmettre des pistes applicables dans la pratique
OBJECTIFS	S'appuyer sur le guide méthodique pour le suivi des apprenti-e-s Faire le parallèle avec le contexte professionnel Appliquer les outils proposés à des situations concrètes Utiliser le classeur de formation dans une logique formatrice
PUBLIC	FEE et/ou PF ASE ayant obligatoirement suivi préalablement les 5 jours de cours obligatoires organisés par le SFO et appelé-e-s à accompagner un-e/des apprenti-e-s ou un-une/des stagiaire-s ASE
INTERVENANT-E	M. Yann WEISSER, éducateur social HES, praticien formateur (PF), expert aux examens ASE, surveillant apprentissage ASE
DATE	Le vendredi 25 octobre 2019
HORAIRE	De 8h00 à 16h00 (avec une pause de 1h15 env. pour le repas de midi)
LIEU	OrTra jurassienne santé-social – Molière 13 – 2800 Delémont (bâtiment orange – entrée côté est – 1 ^{er} étage)
COÛT	CHF 70.- par participant-e
MATÉRIEL	Se présenter au cours avec le classeur « Manuel de formation ASE » édité par SavoirSocial. S'il n'est pas en votre possession, le commander à www.savoirsocial.ch
INSCRIPTION	Jusqu'au 25 septembre 2019 Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation vous sera adressée par écrit au plus tard 15 jours avant la date du cours. Au cas où un cours ne réunirait pas assez de participant-e-s, l'OrTra se permettra exceptionnellement d'annuler le cours. Le secrétariat en informera les personnes inscrites en temps utile. En cas de désistement antérieur à 7 jours avant le début de la formation, le cours ne sera pas facturé Une attestation de suivi de cours sera établie après le cours La facture sera adressée au terme du cours au destinataire indiqué sur le bulletin d'inscription ci-joint

**Cours destiné aux formateur-trice-s
en entreprise**

« 6^{ème} JOUR » ASE VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

TITRE	MADAME <input type="checkbox"/>	MONSIEUR <input type="checkbox"/>
PRENOM		
NOM		
ADRESSE PRIVÉE		
NPA, LOCALITÉ		
DATE DE NAISSANCE		
ADRESSE MAIL		
TÉL.		
INSTITUTION		
ADRESSE DE L'INSTITUTION		
NPA, LOCALITÉ		
FACTURE À ADRESSER	<input type="checkbox"/> au-à la participant-e	<input type="checkbox"/> à l'employeur
REMARQUES ET PROPOSITIONS		

Ce bulletin est à retourner **jusqu'au 25 septembre 2019** à l'adresse :
OrTra jurassienne santé-social - Rue de la Molière 13 – 2800 Delémont
contact@ortraju.ch – 032 422 64 91

Une confirmation sera adressée par écrit